

De la crise à la responsabilisation

S'il y a bien un des mots qui dominant depuis quelques mois l'actualité, c'est bien celui de crise. Bien présent sur le site de l'Atem pour le prochain colloque (!), il a envahi notre quotidien dans tous les secteurs de notre existence : crise économique, en particulier dans nos pays européens avec la situation dramatique de la Grèce, sans parler d'autres pays qui risquent d'être entraînés dans la valse ou la tourmente des spéculations, en sachant que cette crise ne s'arrête pas aux frontières de l'espace Schengen. Une dépression économique qui entraîne ou conforte avec elle une crise sociale de plus en plus présente et visible, sans parler des crises politiques qui frappent ici et là... La liste pourrait s'allonger et la dernière campagne présidentielle en France n'a pas échappé à cette litanie. Mais ne jouons pas les Cassandre ! Un autre terme, qui devrait aussi intéresser les moralistes, émerge de plus en plus : celui de moralisation de la vie politique, mais aussi économique. Présent dans les débats de l'Hexagone, il en est aussi question depuis un certain temps sous nombre de latitudes. L'année dernière, j'ai en fait l'expérience en République démocratique du Congo où, lors d'un colloque concernant les cinquante ans de l'indépendance et l'après-élection, cette expression n'en finissait pas de revenir dans toutes les bouches. En tant qu'éthiciens, ne devrions-nous pas nous réjouir de l'efflorescence de ce terme... ? La crise épargnerait-elle donc les moralistes ? Trêve de plaisanterie, une telle focalisation sur la moralisation de la vie peut aussi poser nombre de questions. Mû certainement par un désir légitime de justice, ce souci de moralisation ne doit pas conduire à jouer les chevaliers blancs ni à vouloir laver plus blanc que blanc. Il ne doit pas non plus réduire la morale à un code déontologique qui lui-même risquerait d'aboutir dans ses extrêmes à une déresponsabilisation (un comble pour l'éthique !). La morale, si elle passe bien entendu par certaines lois fondamentales, est bien plus qu'un ensemble de recettes à appliquer. Et par ailleurs, une même recette orchestrée par deux cuisiniers différents ne produit pas les mêmes effets sur les papilles. N'instrumentalisons pas l'éthique au nom d'une moralisation de la vie ! et ayons le courage, pour échapper à ce piège, de repenser des thèmes fondamentaux ou fondateurs de l'exigence éthique, des thèmes qui, précisément, lui donnent sens et l'orientent. Entre le relativisme cynique et l'absolutisme éthique, pour reprendre les termes du théologien protestant Paul Tillich, s'ouvre alors la voie de la responsabilisation. L'éthique doit

Sommaire

Éditorial	1-2
Le fonds Paul Ricoeur	2-4
Le mot de la trésorière	4

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Jean-Daniel Causse, Institut protestant de théologie, 13 rue Louis Perrier, 34000 Montpellier

Vice-Présiden(e)s : Véronique Margron, Faculté de Théologie de l'UCO, 3 place André Leroy, F-49000 Angers
Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Trésorière : Catherine Fino, Theologicum, Institut Catholique de Paris, 21 rue d'Assas, F-75006 Paris

Secrétaire : Dominique Jacquemin, Université Catholique de Louvain, Grand Place 45, B- 1348 Louvain-la-Neuve

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43 bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

peut-être se rappeler, toujours dans la ligne tillichienne, qu'elle doit renoncer à sa prétention d'être la juste décision ; il y a seulement des tentatives, des échecs, des réussites. Renoncer à l'absolu ne signifie pas choir dans le relativisme si les décisions prises plongent leur racine dans l'amour au sens profond du terme. La décision ne peut être annulée et l'action défaite, « mais l'amour donne une signification même à des décisions et à des actions qui se révèlent des échecs. Les échecs de l'amour ne conduisent pas à se résigner, mais à prendre de nouvelles décisions au-delà de l'absolutisme et du relativisme », écrit Tillich dans sa *Théologie systématique. Introduction* (2000, p. 210). Ainsi, en appeler à une moralisation devrait nous conduire à une responsabilisation, et donc aussi à une prise de risque et au courage de décider au nom d'un amour qui s'est manifesté dans l'histoire.

Eric GAZIAUX

PRESENTATION DU FONDS PAUL RICŒUR

En vue du colloque 2013 de l'ATEM qui portera sur « L'éthique de la reconnaissance » à partir de la pensée de Paul Ricœur, Olivier Abel, présente le Fonds Paul Ricœur dont il est le président du conseil scientifique.

Historique et présentation

Le philosophe Paul Ricœur (1913-2005) a légué sa bibliothèque de travail personnelle et confié ses archives à la Bibliothèque de l'Institut Protestant de Théologie-Faculté de Paris, où il avait donné des cours de philosophie à l'époque où il enseignait à la Sorbonne. Il a nommé par testament un Comité éditorial chargé de veiller sur l'usage de ces archives et aux publications et rééditions faites sous son nom. La création du *Fonds Ricœur* répond à cette donation en ouvrant au public cette bibliothèque et un petit centre de recherche, destinés à accueillir les chercheurs et à offrir un lieu de discussion entre les disciplines et écoles que le philosophe a su entrecroiser.

La construction a été achevée en 2010, et le catalogage des livres et des archives a été accompli — le *Fonds Ricœur* poursuit la numérisation des cours ainsi que des articles non repris ailleurs ou inaccessibles. Porté par l'Institut Protestant de Théologie-Faculté de Paris à laquelle ce fonds appartient, et animé par un Conseil scientifique où plusieurs institutions universitaires et disciplines sont représentées, le *Fonds Ricœur* tient à ce que son fonds documentaire soit ouvert à tous, de façon à ce que de nouvelles générations se sentent à l'aise dans l'atelier d'un penseur qui ne cherchait qu'à partager ses lectures et ses questionnements.

Depuis son ouverture fin 2010, de nombreux chercheurs, dont beaucoup viennent de pays étrangers, ont demandé à accéder à cet espace, et fréquentent ses séminaires et journées d'étude. Une association internationale a été créée, afin d'élargir l'assise et le rayonnement du *Fonds Ricœur*, notamment par un réseau mondial de correspondants.

Depuis janvier 2012, le *Fonds Ricœur* est lié à l'Ecole des Hautes Etudes par une convention de partenariat pour valoriser ce fonds et conduire des actions communes.

Le Fonds Ricœur comme espace documentaire

Le *Fonds Ricœur*, avec sa salle de réunion, ses postes de consultation des Archives et ses postes de travail pour les chercheurs, est d'abord un ensemble documentaire, regroupant la bibliothèque de travail personnelle du philosophe, ses archives ainsi que l'ensemble de son œuvre et des commentaires que cette dernière a suscités. En ce sens il expose l'atelier d'un philosophe.

Bibliothèque

Les 12.000 ouvrages du *Fonds Ricœur* sont répartis en plusieurs ensembles :

I. Un rayon de littérature primaire (tous les livres de Ricœur dans diverses langues ; et l'ensemble des œuvres publiées, y compris les articles parus depuis 1936, tirés à part, etc). Un rayon de littérature secondaire (livres et articles commentant la philosophie, l'œuvre ou la vie intellectuelle de P.R.), par définition ouvert à de nouveaux apports, y compris les thèses de doctorat.

II. La bibliothèque de travail du philosophe, constituée selon les cercles de lecture qu'il a lui-même ordonnés (histoire de la philosophie, phénoménologie et herméneutique, philosophie morale et politique, sciences humaines, domaine biblique et littéraire). Comme il disait lui-même : « Tous les livres sont ouverts sur ma table ; il n'y en a pas un qui soit plus vieux que l'autre. Un dialogue de Platon est maintenant là pour moi (...) Je crois à cette espèce d'étrange contemporanéité, de dialogue des morts en quelque sorte mais conduit par les vivants ».

Archives

Elles sont formées par l'ensemble des papiers accumulés au cours de sa vie de réflexion philosophique, d'enseignement, de publications, de participations et d'engagements ; depuis ses propres notes et devoirs d'élève en 1930 jusqu'à ses derniers écrits en 2005.

Le *Fonds Ricœur* comme centre de recherche

Au-delà de ce Fonds documentaire, le *Fonds Ricœur* est au centre d'une activité de publications, séminaires, colloques et rencontres sur des thèmes et des questions qui prolongent librement les divers aspects de l'œuvre de Paul Ricœur.

L'intention du *Fonds Ricœur* ainsi n'est pas seulement de gloser sur les œuvres du philosophe, mais de poursuivre librement les divers dialogues qu'il avait initiés, notamment aux charnières entre la phénoménologie, l'herméneutique, et la philosophie analytique. Plus généralement, il s'agit de poursuivre ces conversations de la philosophie avec ses sources non-philosophiques, la littérature notamment, l'histoire, les sciences humaines, mais aussi le droit et la théorie politique, etc.

Après la Russie, c'est l'Italie qui accueille cette année le colloque européen des Ricœur studies, où le Fonds Ricœur joue chaque fois un rôle central.

Le *Fonds Ricœur* développe, en lien avec les éditions du Seuil, une politique d'édition de recueils de textes de Ricœur devenus introuvables, ainsi que des actes de colloques ; il possède en ce sens un comité éditorial et un conseil scientifique.

Comité éditorial

Paul Ricœur a désigné par testament un « Comité éditorial » chargé de veiller aux éditions, traductions et publications de son œuvre ainsi qu'à un usage de ses archives et inédits restreint à des buts de recherche. Ce Comité a la responsabilité morale des archives et de leur utilisation. Il fournit un important travail de correspondance éditoriale avec des maisons d'édition du monde entier.

Membres du comité : Jean-Paul Ricœur, Catherine Goldenstein, Olivier Abel, Jean Greisch, Olivier Mongin, Frans Vansina, le/la bibliothécaire de la Faculté protestante de Paris, Jean-Louis Schlegel, Emmanuel Macron.

Conseil scientifique

Un Conseil scientifique du *Fonds Ricœur* a été constitué, soutenu par un réseau de correspondants dans de nombreux pays étrangers. Il propose les grandes orientations pour l'animation du *Fonds Ricœur* : colloques, journées d'études, publications. Il cherche à établir des partenariats avec d'autres institutions en France et à l'étranger.

Membres du conseil : Olivier Abel, Corina Combet-Galland, Mireille Delbracio, François Dosse, Michael Foessel, Daniel Frey, Catherine Goldenstein, Jérôme de Gramont, Marc de Launay, Sabina Loriga, Johann Michel, Jérôme Porée, Myriam Revault d'Allonnes, Alison Scott-Bauman, Nicola Stricker, Laurent Thévenot, Gilbert Vincent.

Pour en savoir plus : <http://www.fondsriceur.fr>

Olivier ABEL

Président du conseil scientifique

LE MOT DE LA TRESORIERE

Dans la lettre de décembre, je vous invitais à régler votre cotisation 2012. Une distraction m'a fait oublier de vous en mentionner le montant.. Bonne nouvelle, il reste inchangé : **30 euros**. Je vous transmets à nouveau les coordonnées bancaires :

Pour envoyer les chèques (libellés à l'ordre de l'ATEM), l'adresse a changé : Catherine Fino (ATEM), 7 Passage de la Providence, 75020 Paris (France)

Pour les virements à l'ordre de l'ATEM, à la Société générale, Agence Paris Maraîchers. Les autres coordonnées du compte n'ont pas changé :

IBAN : FR76 3000 3017000005085158515

RIB / 30003 01700 00050851585 15

BIC : SOGEFRPP

Bien amicalement,

Catherine FINO
Trésorière de l'ATEM